

CONDITIONS TARIFAIRES DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES

20 16



L'ESSENTIEL AU QUOTIDIEN *OBJECTIVITÉ, TRANSPARENCE, SATISFACTION*

Extrait de nos conditions tarifaires au 1^{er} janvier 2016

Vous pouvez consulter l'intégralité de nos conditions tarifaires dans les agences du Crédit Agricole des Côtes d'Armor.

Édito

Chers clients, chers sociétaires,

Nous avons le plaisir de vous présenter ci-après un extrait des conditions tarifaires de nos produits et services applicables au 1^{er} janvier 2016.

Ce guide est également consultable sur notre site ca-cotesdarmor.fr et à votre disposition dans l'une de nos 88 agences de proximité en Côtes d'Armor.

Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor a pour finalité de contribuer au développement de ce territoire en accompagnant les projets de tous les costarmoricains. Les 515 administrateurs, issus de la société civile, sont les garants de nos valeurs depuis plus de 110 ans.

Résolument moderne, responsable et engagé, le Crédit Agricole des Côtes d'Armor exerce une politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise afin de progresser plus encore vers un développement raisonné et équilibré au service de tous les costarmoricains. Partenaire de votre quotidien en matière de banque et d'assurances, nous sommes engagés dans une démarche de prévention des risques et aléas de la vie.

Soyez assurés que les 1 173 salariés ont la volonté de contribuer pleinement à ces ambitions et de vous apporter le meilleur service.

Les équipes du Crédit Agricole des Côtes d'Armor et moi-même vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.



Jean-Yves CARILLET

Directeur Général du Crédit Agricole des Côtes d'Armor

SOMMAIRE

Ouverture, fonctionnement et suivi du compte	4
■ Ouverture, transformation, clôture	
■ Relevés de compte	
■ Tenue de compte	
■ Services en agence	
Banque à distance	4
■ Internet et téléphone mobile	
■ Téléphone avec Service Vocal	
■ Monétique	
■ Abonnement à la banque à distance	
■ Signature électronique : CA-CERTIFICAT	
Moyens et opérations de paiement	5
■ Cartes	
■ Virements	
■ Prélèvements ou Titre Interbancaire de Paiement	
■ Chèques	
■ Effets de commerce à l'encaissement	
■ Effets de commerce à l'escompte	
■ Dates de valeur (en jours calendaires)	
Irrégularités et incidents	9
■ Commission d'intervention	
■ Opérations particulières	
■ Incidents de paiement	
Découverts et crédits	10
■ Crédits pour les entreprises	
■ Cessions de créances professionnelles	
■ Autres opérations liées aux crédits	
Épargne et placements financiers	11
■ Épargne bancaire	
■ Opérations sur titres	
- Ordres de bourse : achat et vente en France	
- Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger	
■ Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan d'Epargne	
■ en Actions (PEA)	
■ Épargne salariale	
Opérations à l'étranger	12
■ Commission de change	
■ Paiements vers l'étranger	
■ Paiements en provenance de l'étranger	
Résolution d'un litige	14
Vos numéros utiles	14
Vos adresses utiles	15
Vos contacts	16

Nos tarifs sont exprimés HT
pour les opérations et services soumis à la TVA.

Ouverture, fonctionnement et suivi du compte

	Prélèvement	Coût annuel
Ouverture, transformation, clôture €		
■ Ouverture de compte entreprise	Gratuit	
■ Clôture-transfert de compte	Gratuit	
■ Service d'aide à la mobilité : ISILIS	Gratuit	
Relevés de compte €		
■ Relevé de compte électronique toutes périodicités	Gratuit	
■ Relevé mensuel "papier"	1,25/relevé	
■ Autres périodicités	1,25/relevé	
Tenue de compte €		
■ Frais de tenue de compte actif	17,50/mois	
■ Frais pour compte sans mouvement depuis 13 mois	par compte	30,00
■ Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire RIB ou de BIC/IBAN	Gratuit	
■ Commission de mouvement sur les débits (chèques, virements, prélèvements et effets)	0,05% à 0,15%	
■ Commission du plus fort découvert	0,06%	
■ Fusion de compte	50,00/trim	200,00
■ Forfait annuel d'actualisation du dossier juridique, fiscal et comptable	de 100€ à 200€	
Services en agence €		
■ Retraits et dépôts d'espèces à l'agence sans émission de chèque	Gratuit	
■ Frais de recherche de document de moins d'un an	Gratuit	
■ Frais de recherche de document de plus d'un an	sur devis	
■ Frais pour information aux commissaires aux comptes	130,00	
■ Frais pour demande d'extrait K bis	28,20	
■ Frais pour renseignements commerciaux	15,95	

Banque à distance

	Prélèvement	Coût annuel
Internet et téléphone mobile ⁽¹⁾ €		
■ Accès au service de consultations des comptes Crédit Agricole En Ligne accès Essentiel	Gratuit	
■ Accès aux services par internet avec Crédit Agricole En Ligne accès Entreprise	7,75/mois	
Téléphone avec Service Vocal ⁽¹⁾ €		
■ Par Téléphone au 09 72 72 72 72	Appel non surtaxé	
<i>(1) Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.</i>		
Monétique €		
■ Lecteur de carte bancaire fixe ou portable : solution ADSL / GPRS / Paiement en plusieurs fois	nous consulter	
■ Pack E-commerce : création de site marchand "clé-en-main" avec module de paiement par carte	nous consulter	

	Prélèvement	Coût annuel
Monétique (suite) €		
■ E-transactions : paiements cartes sécurisés par internet TFC VAD (Téléphone Fax Courrier, Vente à Distance)		
- Abonnement	13,00/mois	
- Commission sur paiement par internet (hors commission sur flux)	0,15	
ACCESS		
- Abonnement	17,00/mois	
- Commission sur paiement par internet (hors commission sur flux)	0,15	
PREMIUM		
- Abonnement	20,00/mois	
- Commission sur paiement par internet (hors commission sur flux)	0,12	
Abonnement à la banque à distance €		
■ Transmettre des fichiers		
- abonnement EDIWEB	10,00/mois	
- abonnement EBICS	10,00/mois	
■ Transmettre des fichiers et recevoir des relevés		
- abonnement EDIWEB par mail	12,00/mois	
- abonnement EDIWEB par téléchargement	20,00/mois	
- abonnement EBICS	44,00/mois	
■ Pack prélèvement CONFORT et CONFORT +	nous consulter	
■ Intervention sur fichier non conforme	20,00	
■ Frais pour coordonnées bancaires erronées	100,00	
Signature électronique : CA-CERTIFICAT €		
■ Assistance Installation	50,00	
■ Abonnement CA -CERTIFICAT PLUS	par an	80,00
■ Clé USB cryptée, compatible RGS	35,00	
■ Certificat 3SKEY SWIFNET pour 3 ans	85,00	
■ Révocation certificat	25,00	

Moyens et opérations de paiement

	Prélèvement	Coût annuel
Cartes €		
Cartes de paiement et de retrait		
■ Carte internationale BUSINESS MasterCard Société		
- carte à débit immédiat	par an	47,00
- carte à débit différé	par an	55,00
■ Carte internationale VISA Société		
- carte à débit immédiat	par an	47,00
- carte à débit différé	par an	55,00
■ Carte internationale BUSINESS EXECUTIVE MasterCard Société	par an	136,00
■ Carte internationale VISA PREMIER Société	par an	136,00
Paievements par carte		
■ Paiement par carte dans la zone EURO	Gratuit	
■ Paiements par carte hors zone EURO (hors frais de change éventuels)	2,30%	
- frais proportionnels au montant du paiement	+0,20 €	

	Prélèvement	Coût annuel
Cartes (suite) €		
Retraits par carte		
■ Frais par retrait au distributeur automatique du Crédit Agricole	Gratuit	
■ Frais par retrait à un distributeur automatique d'une autre banque à partir du 5 ^{ème} retrait mensuel	1,00	
■ Frais par retrait à un distributeur automatique hors zone EURO	2,40% + 3,50 €	
Autres opérations par carte		
■ Envoi de la carte en pli simple	Gratuit	
■ Commande de carte en urgence	17,50	
■ Réédition du code confidentiel	9,90	
■ Refabrication de carte perdue ou abîmée	11,00	
■ Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	12,00	
■ Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée	Gratuit	
■ Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	Gratuit	
■ Déclaration ou mainlevée à la Banque de France suite à une utilisation abusive de la carte	20,00	
■ Recherche sur opération carte	Gratuit	
■ Duplicata d'un relevé carte	11,75	
Virements €		
■ Réception d'un virement	Gratuit	
■ Émission d'un virement SEPA occasionnel		
- par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit	
- en agence vers une autre banque	4,00	
- en agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	Gratuit	
■ Virement permanent SEPA		
- frais de mise en place d'un virement permanent SEPA		
• par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit	
• en agence vers une autre banque	8,90	
■ Émission d'un virement permanent SEPA		
- par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit	
- en agence vers une autre banque	Gratuit	
- en agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	Gratuit	
- frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	Gratuit	
Autres opérations sur virements		
■ Modification d'un virement permanent	Gratuit	
■ Virement permanent de trésorerie et Virement Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT)		
- par papier	10,00	
- télétransmis	4,40	

	Prélèvement	Coût annuel
Virements (suite) €		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Virements liste <ul style="list-style-type: none"> - prise en charge de liste télétransmise par Crédit Agricole En Ligne - par opération télétransmise par Crédit Agricole En Ligne - prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS <ul style="list-style-type: none"> • avec confirmation par fax ou par mail • avec signature électronique - par opération télétransmise par EDIWEB, EBICS 	<p>Gratuit</p> <p>Gratuit</p> <p>1,50/fichier</p> <p>Gratuit</p> <p>0,21</p>	
Prélèvements ou Titre Interbancaire de Paiement €		
■ Conversion d'un Numéro National Emetteur (NNE) en Identifiant Créancier SEPA (ICS)	Gratuit	
■ Nouvelle demande : Identifiant Créancier SEPA (ICS)	30,00	
■ Frais de mise en place	Gratuit	
■ Paiement de chaque prélèvement	Gratuit	
■ Courrier d'information premier prélèvement	1,00/mois	
■ Opposition sur avis de prélèvement	Gratuit	
■ Paiement d'un Titre Interbancaire de Paiement (TIP)	Gratuit	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Prélèvement SDD B to B <ul style="list-style-type: none"> - mise en place/modification de l'autorisation de prélèvement - par opération télétransmise - suppression de l'autorisation 	<p>8,00</p> <p>0,25</p> <p>Gratuit</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Prélèvement liste <ul style="list-style-type: none"> - prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS <ul style="list-style-type: none"> • avec confirmation par fax ou par mail • avec signature électronique - par opération télétransmise par EDIWEB, EBICS - par opération accélérée 	<p>1,50/fichier</p> <p>Gratuit</p> <p>0,21</p> <p>0,50</p>	
Chèques €		
■ Remise de chèque sur le compte	Gratuit	
■ Chèque remis à l'encaissement	Gratuit	
■ Frais d'envoi de chéquier en recommandé AR	coût envoi postal	
■ Frais d'envoi de chéquier en pli simple	Gratuit	
■ Frais d'opposition par l'émetteur par chèque	14,70	
■ Frais d'opposition par l'émetteur sur chéquier	27,80	
■ Frais d'émission ou d'annulation d'un chèque de banque	14,00	
Effets de commerce à l'encaissement €		
■ Prise en charge de liste papier	4,50	
■ Par opération sous forme papier	9,00	
■ Prise en charge de liste télétransmise Crédit Agricole En Ligne	Gratuit	
<ul style="list-style-type: none"> ■ prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS <ul style="list-style-type: none"> • avec confirmation par fax ou par mail • avec signature électronique 	<p>1,50/fichier</p> <p>Gratuit</p>	
■ Par opération télétransmise	0,37	
■ Traitement sur effets (impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort ...)	15,20	

	Prélèvement	Coût annuel
Effets de commerce à l'escompte		€
■ Prise en charge de liste papier	Gratuit	
■ Par opération sous forme papier	9,00	
■ Prise en charge de liste télétransmise Crédit Agricole En Ligne	Gratuit	
■ Prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS • avec confirmation par fax ou par mail • avec signature électronique	1,50/fichier Gratuit	
■ Par opération télétransmise	0,37	
■ Escompte : intérêts minimum	4,60	
■ Commission forfaitaire pour effet < 800 €	10,00	
■ Acceptation de l'effet par le tiré	15,20	
■ Recherche sur effet	11,90	
■ Traitement sur effets (impayé, rejet, prorogation modification, réclamé, avis de sort ...)	15,20	
Dates de valeur ⁽²⁾ (en jours calendaires)		J
■ Remise de chèque		J+1
■ Débit de chèque		J
■ Emission d'un virement		J
■ Réception d'un virement		R
■ Versement ou retrait d'espèces		J
■ Retrait ou paiement par carte		J
■ Remise de paiement par carte Terminal Paiement Electronique		J+1
■ Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-6 jours ouvrés (SDD CORE FIRST)		E
■ Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-3 jours ouvrés (SDD CORE RECURRENT)		E
■ Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-2 jours ouvrés (SDD B2B)		E
■ Prélèvement au débit		J
■ Remise d'effet à l'encaissement (sous réserve de remise à l'agence à E-6 jours ouvrés)		E+2
■ Remise d'effet à l'escompte		J
■ Paiement d'effet		E
■ Remise hors délai : échéance recalculée		R
<i>J= jour de l'opération</i>		
<i>E= date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jours fériés et jours de fermeture sont reportées au 1^{er} jour ouvré suivant)</i>		
<i>R= date de règlement interbancaire</i>		
<i>FIRST : première présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD CORE</i>		
<i>RECURRENT : deuxième présentation de ce prélèvement émis au format SEPA SDD CORE et suivantes</i>		
<i>B2B : présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD B2B sous réserve d'un mandat interentreprise</i>		
<i>(2) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.</i>		

Irrégularités et incidents

	Prélèvement	Coût annuel
Commission d'intervention €		
<i>La commission d'intervention est une somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision ...).</i>		
- par opération	8,70	
- plafond journalier : maximum 3 par jour	26,10	
Opérations particulières €		
■ Frais de retour N'habite Pas à l'Adresse Indiquée NPAI	par an	13,58
■ Frais pour changement d'adresse	Gratuit	
■ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé - envoi simple	14,00	
■ Frais par saisie-attribution ou conservatoire, avis à tiers détenteur, paiement direct de pension alimentaire	75,38	
■ Opposition administrative, frais limités à 10% du montant dû	75,38 maximum	
Incidents de paiement €		
■ Frais de lettre d'intervention préalable pour chèque sans provision	16,00	
■ Forfait de frais de chèque rejeté pour défaut de provision ⁽³⁾ - montant inférieur ou égal à 50 € - montant supérieur à 50 € <i>(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)</i>	30,00 50,00 maximum	
<i>(3) Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre MURCEF, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire.</i>		
■ Chèque payé sur le compte en interdiction bancaire	30,50	
■ Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire signalée par une autre banque	30,50	
■ Frais par chèque rejeté pour un autre motif que sans provision	30,50	
■ Frais pour avis de prélèvement ou TIP rejeté pour défaut de provision - si paiement inférieur ou égal à 20 € - si paiement supérieur à 20 €	Montant paiement 20,00 maximum	
Pour faire opposition, je contacte le 0 892 68 32 08 (appel 0,34/min)		

Découverts et crédits

	Prélèvement	Coût annuel
Crédits pour les entreprises €		
■ Frais d'étude et de montage de dossiers pour les prêts de trésorerie et à moyen terme - % du montant emprunté - montant minimum	1,00% 400,00	
■ Commission d'engagement (% de l'ouverture de crédit - annuel)	1,00%	
■ Billet financier hors plafond : forfait	10,55	
■ Réexamen annuel Lignes de Trésorerie : - % du montant du crédit - minimum	0,50% 100,00	
Cessions de créances professionnelles €		
■ Remise de bordereau Dailly	9,10	
■ Frais par ligne de créance papier	3,20	
■ Commission forfaitaire pour créance < 800 €	10,00	
■ Minimum d'intérêts	4,40	
■ Echancier mensuel des créances	11,20	
■ Notification - sans acceptation - avec acceptation	15,2 18,5	
■ Traitement sur effets (échancier, impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort ...)	15,20	
Autres opérations liées aux crédits €		
■ Réédition du tableau d'amortissement et attestation diverse liée au prêt	9,25	
■ Modification sur prêts en cours : compte payeur, périodicité, date échéance, emprunteurs, garantie - sans avenant au contrat - avec avenant au contrat	29,60 147,90	
■ Lettre information annuelle des cautions	29,40	
■ Frais de réaménagement de prêt - Frais d'étude et de montage de dossier minimum	1,00% 400,00	
- indemnités de réaménagement, au taux du prêt sur le capital restant dû	<i>selon le montant des indemnités de remboursement anticipées contractuelles</i>	
■ Demande de décompte de remboursement de prêt	22,45	
■ Edition d'échelle de valeurs et de ticket d'agios	23,15	
■ Aide au bilan (ex comptabilité prêt)	51,80	
■ Caution bancaire, aval - commission annuelle - caution bancaire à tirage unique • frais de dossier • frais de tirage de l'acte - caution bancaire à tirages multiples • frais de dossier • frais de tirage par acte - Mainlevée caution bancaire	2,00% 139,45 20,20 44,05 20,20 gratuit	

	Prélèvement	Coût annuel
Autres opérations liées aux crédits (suite) €		
■ Forfait pour Dailly en garantie (comprenant les frais de notification, de prise de garantie...)	20,00	
■ Enregistrement de nantissement de produits Crédit Agricole	Gratuit	
■ Frais de nantissement des produits d'épargne et d'assurance hors Crédit Agricole	145,00	
■ Mainlevée totale de garanties (hypothèque, nantissement, gage sur véhicule) - hypothèque, nantissement, gage sur véhicule - sous seing privé	80,90 173,50	
■ Forfait de nantissement de fonds, de matériel et d'outillage, gage de stocks par garantie (*) <i>comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie...</i>	170,00	
■ Forfait de nantissement de parts de sociétés commerciales par garantie <i>comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux, frais de notification, et de prise de garantie...</i>	170,00	
■ Forfait de nantissement de parts de sociétés civiles par garantie (*) <i>comprenant les frais de signification d'huissier, de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie...</i>	435,00	
■ Forfait de gage sur véhicule (frais fiscaux) (**)	au réel	
■ Forfait de gage hors véhicule (**) par garantie (*) <i>comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie...</i>	85,00	
<i>(*) Hors frais fiscaux selon le barème en vigueur (**) Gage sur véhicule soumis aux frais fiscaux</i>		

Épargne et placements financiers

	Prélèvement	Coût annuel
Épargne Bancaire €		
■ Mandat de gestion automatisé de l'épargne ⁽⁴⁾ : Compte Géré Mandat Entreprise	par an	523,75
■ Mise en place de la centralisation de trésorerie	sur devis	
<i>(4) Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie.</i>		
Opérations sur titres		
Ordres de bourse : achat et vente en France ⁽⁵⁾ €		
PAR INTERNET : InvestStore Initial		
■ Actions et Obligations françaises - frais proportionnels sur le montant de l'ordre - avec un minimum de	0,54% 7,10	
PAR INTERNET : InvestStore Intégral		
■ Abonnement au service InvestStore Intégral - si moins de 24 ordres de bourse par an - à partir de 24 ordres de bourse par an	forfait annuel Gratuit	96,00
■ Actions et Obligations françaises hors frais de marché, négociés au mieux - ordre ≤ 1 100 € : forfait par ordre - ordre > 1 100 € : montant proportionnel sur le montant de l'ordre	0,99 0,09%	

Opérations sur titres

Ordres de bourse : achat et vente en France ⁽⁵⁾ €

PAR TELEPHONE au numéro : 09 72 72 72 72 appel non surtaxé

(prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)

■ Actions et Obligations françaises		
- frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,10%	
- frais fixes	4,90	
- avec un minimum de	15,00	
- frais fixes supplémentaires pour abonnés InvestStore Intégral	12,85/ligne	

Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger ⁽⁵⁾ €

PAR INTERNET : InvestStore Initial et Intégral

■ Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)		
- frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,54%	
- avec un minimum de	54,00	

(5) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

	Prélèvement	Coût annuel
--	-------------	-------------

Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan d'Épargne Actions (PEA) €

Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre 2015

■ Frais fixes par compte titre et/ou Plan Épargne en Actions (PEA) détenu	par an	25,00
■ Frais sur les valeurs Crédit Agricole S.A., OPCVM et Obligations		
- % sur encours global	0,10%	
- par ligne	1,67	
■ Frais par ligne sur Actions Crédit Agricole S.A., Certificats Coopératifs Associés et Parts Sociales	Gratuit	
■ Frais sur valeurs hors Crédit Agricole S.A.		
- % sur encours global	0,21%	
- par ligne	3,33	
■ Plafond total droits de garde et commissions sur valeurs	par an	262,50
■ Frais fixes par ligne sur les portefeuilles de moins de 1 000 €	Gratuit	
■ Abonnés InvestStore Intégral : exonération des frais sur les actions (crédit Agricole et hors Crédit Agricole)	Gratuit	

Épargne Salariale €

■ Frais de tenue de compte PER Convergence, PEE Interentreprises ou PERCO Interentreprises	125,00	
- par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés	10,50	
■ Frais de tenue de compte PEE Interentreprises et PERCO Interentreprises	199,00	
- par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés	15,00	

Opérations à l'étranger

	Prélèvement	Coût annuel
Commission de change €		
■ Application d'une commission de change sur toutes les opérations en devises		
- commission	0,05%	
- minimum	8,00	
Paiements vers l'étranger €		
■ Avis d'opération détaillé	4,00	
■ Virement / transfert en euros vers la zone SEPA avec BIC et IBAN avec frais partagés (SHARE)		
- saisie par l'agence	4,00	
- saisie par le client (EDI)	0,21	
■ Virement / transfert en devises toutes destinations et euros hors zone SEPA (hors commission de change)		
- opération jusqu'à 250 €	9,70	
- opération de plus de 250 € saisie par l'agence	22,45	
- opération de plus de 250 € saisie par le client (EDI)	16,95	
■ Chèque de banque en euros ou en devises (hors commission de change)		
- opération jusqu'à 250 €	9,70	
- opération de plus de 250 €	22,45	
- majoration pour établissement du chèque de banque	20,00	
	Prélèvement	Coût annuel
Paiements vers l'étranger (suite) €		
■ Présentation d'effet tiré par fournisseur étranger (hors commission de change)		
- frais de dossier	20,30	
- commission de règlement par effet	0,10%	
- minimum	20,30	
- maximum	203,00	
- commission de virement / transfert	22,45	
- frais d'acceptation, prorogation, réclamation, impayé, avis de sort	39,50	
- frais de messagerie SWIFT	8,50	
■ Présentation de chèque au paiement par une banque étrangère (hors commission de change)		
- frais de dossier	22,20	
- commission de règlement par chèque	0,10%	
- minimum	24,40	
- commission de virement / transfert	22,45	
- frais de messagerie SWIFT	8,50	
- frais de réclamation, impayé, avis de sort	39,50	
Paiements en provenance de l'étranger €		
■ Avis d'opération détaillé	4,00	
■ Frais supplémentaire sur rapatriement		
- Préavis fax / mail	1,07	
- Frais de correction sur rapatriements	16,35	

Paiements en provenance de l'étranger		€
■ Rapatriement en euros venant de la zone SEPA avec IBAN et BIC plus SWIFT renseignés frais partagés (SHARE)	Gratuit	
■ Rapatriement en devises toutes origines et euros hors zone SEPA (hors commission de change)		
- rapatriement de moins de 250 €	9,70	
- rapatriement de plus de 250 €	15,80	
■ Frais de retour de fonds (hors commission de change)		
- rapatriement de moins de 250 €	31,00	
- rapatriement de plus de 250 €	51,50	
■ Remise de chèque pour "crédit immédiat sauf bonne fin" (hors commission de change)		
- remise par chèque inférieur à 250 €	10,00	
- remise par chèque supérieur à 250 €	0,10%	
- minimum	15,35	
■ Remise de chèque pour "crédit différé après encaissement" (hors commission de change)		
- frais de dossier	25,10	
- commission d'encaissement par chèque	0,10%	
- minimum	40,60	
■ Frais supplémentaire sur chèques		
- Analyses et contrôles sur chèques douteux / frauduleux	151,00	
- Frais d'impayé, réclamation, avis de sort	39,50	
■ Présentation d'effet à destination de l'étranger		
- frais de dossier	23,70	
- commission d'encaissement par effet	0,10%	
- minimum	23,65	
- maximum	236,80	
- frais de prorogation, impayé, réclamation, demande de sort	39,50	

Résolution d'un litige

Directeur d'agence : en cas de problème, il est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

Service Organisation Qualité et Informatique : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse Régionale du Crédit Agricole des Côtes d'Armor, La Croix Tual, rue du Plan, Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc cedex 9.

Vos numéros utiles

Pour faire opposition de France ou depuis l'Étranger sur votre :

Carte bancaire : service SOS CARTE 7j/7 –24h/24 en cas de perte ou de vol : **09 69 39 92 91***

Chèquier : 7j/7 –24h/24 en cas de perte ou de vol : **08 92 68 32 08 (0,34 € / min)**

ou SOS CARTE : **09 69 39 92 91***

*appel non surtaxé

Vos adresses utiles

Des services pour répondre à vos besoins professionnels



AVEO*

l'expertise des moyens de paiement et de l'informatique de proximité

Assistance monétique : 0825 826 098 (0,15 €/min)

Assistance échange de données informatiques : 0825 876 680 (0,15 €/min)

www.aveo-groupe.com



CA-CERTIFICAT +

La signature électronique du Crédit Agricole

www.ca-certificat-plus.com



PACK E-COMMERCE

La solution "tout compris" pour créer votre site de vente en ligne

www.monpackecommerce.com



C.T.CAM*

La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole

www.ctcam.fr

* **AVEO** : SAS au capital de 8 130 704 € dont le siège social se situe 2 quai du commerce C.P. 101 69266 LYON cedex 09 - RCS 421 287 996 LYON ; **C.T.CAM** : filiale sécurité du groupe Crédit Agricole, Centre de Télésurveillance agréé, SAS au capital de 12 547 360 € dont le siège social se situe 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - RCS 799 869 342 LE MANS.

Des experts au service des entreprises

Interlocuteur pivot de votre relation, votre chargé d'affaires met à votre disposition toutes les expertises et compétences métiers du Crédit Agricole Entreprises.



Pour engager un projet stratégique : EXPERTISE DE LA BANQUE D'AFFAIRES

Conseil et ingénierie financière en fusion-acquisition, structuration de dettes, capital investissement, sujets boursiers et financement d'actifs spécialisés.



Pour optimiser la gestion de votre patrimoine : EXPERTISE DE LA BANQUE PRIVEE

Étude patrimoniale personnalisée pour constituer, diversifier et dynamiser votre patrimoine et vos investissements.



Pour développer votre activité à l'international : EXPERTISE DU PÔLE INTERNATIONAL BRETON

Missions Exports pour accélérer votre implantation sur les marchés internationaux, traitement des opérations de commerce internationale, solutions de gestion et de couverture de change.

Vos contacts

Une information, un conseil ?
Choisissez votre mode d'accès

Le Crédit Agricole propose toute une gamme de services utiles pour gérer votre budget en toute sérénité et garder l'œil sur vos comptes 24h sur 24 et à distance, par téléphone, Internet, SMS...

Pour nous contacter :
Crédit Agricole en ligne
du lundi au vendredi
de 8h00 à 19h30,
le samedi
de 8h00 à 18h00

Pour toute information
relative à vos contrats,
composez le :
09 72 72 72 72
(appel non surtaxé)

Internet

www.ca-cotesdarmor.fr

Accès gratuit hors coût opérateur et/ou fournisseur d'accès



Internet Mobile

<http://m.ca-cotesdarmor.fr>

Accès gratuit hors coût opérateur et/ou fournisseur d'accès



Téléphone

09 72 72 72 72

Appel non surtaxé



Retrouvez ce guide tarifaire, le glossaire
des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur
www.ca-cotesdarmor.fr

Le fonctionnement d'un compte de dépôt à vue pour les personnes physiques agissant pour des besoins professionnels est régi par une convention de compte.

Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés. Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor, dénommée aux présentes « le Crédit Agricole des Côtes d'Armor », société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : La Croix Tual, rue du Plan- Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc cedex 9. 777 456 179 RCS Saint-Brieuc. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n°07 023 501, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12, Place des États-Unis 92127 MONTROUGE Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02. Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Predica, CAMCA et CNP. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat. **PACIFICA**, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 281 415 225 € entièrement libéré – 8/10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 – 352 358 865 RCS PARIS. **PREDICA**, compagnie d'assurances de personnes, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 997 087 050 € entièrement libéré – 50-56 rue de la Procession 75015 PARIS – 334 028 123 RCS PARIS. **CAMCA**, société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le code des assurances, 53 rue de la Boétie, 75008 Paris, N°SIREN : 784 338 527. **CNP ASSURANCES**, S.A. avec Conseil d'administration au capital de 686 618 477 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des Assurances, dont le siège social est 4 place Raoul Dautry 75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 341 737 062. **CNP IAM**, S.A. avec Conseil d'administration au capital de 30 500 000 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des Assurances, dont le siège social est 4 place Raoul Dautry 75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 383 024 189.

02/08/16 - Réf. PBCM161CGB2016_ENTR22_V7- Crédit photo : Thinkstock et Fotolia.



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC
« promouvoir la gestion durable des forêts »